

CHATEAUX DE LA LOIRE

Blois, Chenonceau, Chaumont sur Loire...

8 jours, 7 nuits, 7 jours de marche

ou

6 jours, 5 nuits, 4 jours de marche.

Les Châteaux du Val de Loire et de la vallée du Cher ont été construits, pour la plupart, à la Renaissance (fin du XV^{ème} et XVI^{ème} siècle), à l'époque où les Rois de France séjournèrent dans cette région.

Blois, Chenonceau, Chaumont sur Loire... autant de sites connus, avec autour une campagne pleine de charme pour randonner.

Entre le val de Loire et la vallée du Cher, c'est à travers forêts, en longeant des étangs, que vous allez découvrir à la fois un bâti élégant mais aussi la qualité d'un vignoble reconnu.

L'histoire de la Loire et de ses vins se confond, noblesse oblige, avec l'histoire de France. C'est autour du V^{ème} siècle que l'on situe la naissance de la viticulture en Val de Loire. Quant au développement du vignoble, il provient de l'initiative de princes et de prélats.

Grâce à ce séjour, nous vous invitons à découvrir quelques uns de ces prestigieux monuments à travers cette balade confortable de 4 ou 7 jours...

Pas à pas...

Jour 1 : Arrivée à Blois.

Accueil à votre l'hôtel qui se situe à proximité du centre historique de la ville de Blois. Visite du château royal qui réunit toute l'évolution de l'architecture du Moyen-âge à la Renaissance. Possibilité également de faire un parcours balisé à travers la vieille ville.

Jour 2 : Chailles - Chaumont sur Loire (18 km).

Court transfert en taxi jusqu'au village de Chailles où commence votre randonnée. A partir de Chailles, randonnée qui serpente en forêt, traverse quelques petits hameaux bâtis de pierres de tuffeau. La fin de cette étape longe la Loire. En fin de journée et selon votre heure d'arrivée à l'étape, possibilité de visiter le château de Chaumont qui domine la Loire, château reconstruit à la fin du XV^{ème} et XVI^{ème} siècle. Festival des jardins dans le parc du château.

Jour 3 : Chaumont sur Loire - Amboise (24 km) ou Chaumont - Pontlevoy (16 km).

De Chaumont et Amboise : vous longerez en balcon les bords de Loire avant de découvrir les coteaux et plateaux pour aborder la forêt d'Amboise et rentrer dans le département en Touraine de l'Indre et Loire.

- Amboise : Visite du Château qui surplombe la Loire.
- Clos Lucé : Maison où Léonard de Vinci a conçu quelques une de ses plus belles inventions.
- Visite du château de Chaumont ou de ses jardins si vous n'avez pas eu le temps de le faire la veille.

De Chaumont à Pontlevoy : randonnée sur le coteau à travers le vignoble au départ de Chaumont pour ensuite traverser forêts, plaines, vignes avant d'arriver au village de Pontlevoy. Abbaye du XV^{ème} dans le village (ne se visite pas). Possibilité de visiter le parc de l'abbaye.

Jour 4 : Amboise -Chenonceau (13 km) ou Pontlevoy - Chenonceau (20 km).

A partir d'Amboise : étape courte qui traverse uniquement la Forêt Domaniale d'Amboise et, si vous êtes attentifs, vous pourrez apercevoir bon nombre d'animaux (cerfs sangliers, oiseaux).

A partir de Pontlevoy : traversée de la Forêt Domaniale de Montrichard avant de s'orienter progressivement vers la vallée du Cher à travers le vignoble des coteaux du Cher, et longer la rivière pour arriver à Chenonceaux. Visite du château de Chenonceaux, château du XV^{ème}. Outre la visite classique du château, vous pouvez également faire la visite de nuit ou bien en bateau sur le Cher.

Jour 5 : Chenonceau - Montrichard (20 km).

Une journée qui vous emmène de villages en villages, dont certains bordent le Cher, se distinguent par leur architecture comme à Chissay (château de XV^{ème}) ou bien à St Georges (église romane), avant d'arriver par le chemin de halage à l'écluse de Montrichard, cité médiévale très accueillante en bordure du Cher. Donjon du XII^{ème} et chapelle du château du XI^{ème}.

Fin du séjour court le lendemain matin après le petit-déjeuner.

Jour 6 : Montrichard - Thésée (15 km)

Transfert à la gare de Montrichard pour le séjour court.

Balade pittoresque qui surplombe le Val de Cher à travers le vignoble des vins de Touraine. Randonnée qui vous fera découvrir également l'habitat troglodytique de cette partie de la vallée du cher. Aujourd'hui habitée ou servant à la culture du champignon de couche, ces grottes sont le témoignage des carrières jadis exploitées pour en extraire la pierre de tuffeau qui a servi à la construction de nombreux châteaux de la région dont celui de Chambord. A Thésée, site Gallo-Romain le long du PR. Musée archéologique.

Jour 7 : Monthou sur Cher - Chitenay (21 km).

Court transfert jusqu'au château de Gué-Péan, point de départ de votre randonnée qui vous dévoile un autre aspect de la région en marchant parfois le long d'étangs, propice à l'observation des oiseaux, traversant forêts et vignobles de l'AOC Cheverny. Passage au village de Fougères sur Bièvre et visite possible du château datant du XV^{ème}.

Jour 8 : Chitenay - Blois (17 km).

Dernière étape qui traverse une partie du vignoble en passant par Cellettes et le château de Beauregard, bâti par François 1^{er}. Visite possible du château. Traversée de la forêt de Russy avant de rejoindre Blois en traversant la Loire par le Pont Gabriel. Fin de la randonnée en début d'après-midi. Récupération des bagages à l'hôtel.

FICHE TECHNIQUE

NIVEAU :

Sans aucune difficulté. Le jour 7 étant l'étape la plus longue.

Attention : Certaines étapes se partagent parfois entre chemins herbeux et caillouteux, mais avec également des passages sur le bitume sur de toutes petites voies sans circulation.

GROUPE :

A partir de 2 participants. Un seul participant avec supplément, et avec chambre single obligatoirement (avec supplément également).

HÉBERGEMENT ET REPAS :

Hôtels** et 1 nuit en chambre d'hôtes.

Attention : Lorsque 2 hébergements sont complets, nous sommes contraints de vous faire passer 2 nuits au même hébergement et d'organiser un transfert (ce qui ne change en rien le contenu de votre randonnée) ; ces précisions vous seront indiquées sur votre confirmation de réservation si le cas se produit.

Les paniers repas du midi ne sont pas inclus dans nos prix. Voici certains lieux où vous pouvez trouver les commerces permettant un ravitaillement si vous préférez vous préparer votre pique-nique :

- Blois : tous commerces.
- Chaumont sur Loire : tous commerces.
- Pontlevoy : tous commerces.
- Chenonceau : tous commerces.
- Montrichard : tous commerces.
- Thésée : prévoir la veille car l'hôtel n'est pas dans le village, ou demander à l'hôtelier de vous préparer le pique-nique.
- Chitenay : tous commerces.

ACCUEIL ET DISPERSION :

L'accueil a lieu au premier hébergement, la veille de votre premier jour de marche. Votre séjour se termine l'après-midi de votre dernier jour de randonnée. Récupération de vos bagages à l'hôtel à Blois. Pour le séjour court, fin de la randonnée le jour 6 après le petit-déjeuner.

ACCÈS :

- En voiture :

Autoroute A10, sortie Blois.

- Parking :

Parking possible devant l'hôtel mais non surveillé sinon 1 parking souterrain à proximité de l'hôtel.
Forfait semaine : 24 €

- En train :

Gare SNCF de Blois. Nombreux trains pour Paris - Tours.

Pour le séjour court : train de Montrichard en direction de Blois le matin. 1 heure de trajet.

Informations SNCF : 08 36 35 35 35 ou Minitel 3615 SNCF ou site Internet www.sncf.com.

CARNET DE RANDO :

Dans le mois qui précède votre départ, vous recevrez un dossier de voyage comprenant les notes de routes (1 topo-guide pour 1 à 4 personnes), informations pour les visites des châteaux.

TRANSPORT DES BAGAGES :

Vos bagages seront transportés entre chaque étape par des taxis ou par les hôteliers en fin de matinée ou dans le courant de l'après-midi.

Nous vous demandons de les déposer dans le hall de chaque hébergement le matin avant votre départ en randonnée

Chaque personne doit avoir **1 seul bagage d'un poids de 15 kg maximum**. Au-delà, le chauffeur peut refuser de le transporter. Tout bagage supplémentaire peut vous être facturé.

Pour la journée, vous aurez un sac à dos comprenant le nécessaire pour la randonnée

Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes valises le NOM de la personne responsable de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée).

BAGAGES :

Ce que nous vous conseillons d'emporter :

- un petit sac à dos pour le pique-nique et les affaires de la journée,
- une paire de chaussures de marche de moyenne montagne (attention aux chaussures neuves),
- lunettes, crème et chapeau pour le soleil,
- des vêtements de pluie (cape) et des vêtements chauds car l'estuaire influence le climat,
- des chaussures légères pour le soir,
- une gourde : il est important de boire 1,5 à 2 litres d'eau par jour,
- une lampe de poche (pas indispensable),
- mouchoirs en papier, papier toilette,
- une aiguille, un petit peu de fil et une ou deux épingles de sûreté,
- des boîtes hermétiques et couverts pour les pique-niques,
- une petite pharmacie individuelle (sparadrap, double peau, éosine, alcool...).
- barres de céréales, fruits secs... selon vos habitudes alimentaires.

CODE 3309

LES DATES :

Du 15 avril à fin octobre 2009.

Départs à votre convenance et suivant la disponibilité des hôtels.

Merci d'indiquer sur le bulletin de réservation les autres dates qui vous conviendraient également.

Ex : possibilité de décaler la randonnée de 1 ou 2 jours avant ou après... ; ceci au cas où un ou plusieurs hébergements ne seraient pas disponibles aux dates choisies.

Nous vous demandons également de réserver le plus tôt possible. Nous n'avons pas de places réservées dans les hébergements et certains d'entre eux sont complets parfois plusieurs mois à l'avance.

SEJOUR COURT

Prix par personne :	450 €
Supplément chambre individuelle :	90 €
Supplément 1 seul participant :	55 €

SEJOUR LONG

Prix par personne :	625 €
Supplément chambre individuelle :	140 €
Supplément 1 seul participant :	80 €

LE PRIX COMPREND :

- L'hébergement en demi-pension (hors boissons), du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 6 (court séjour) ou du jour 8,
- 2 transferts en taxi les jours 2 et 7,
- Le retour en taxi à la gare de Montrichard (court séjour),
- La fourniture d'un topoguide (1 topoguide pour 1 à 4 personnes),
- Le transport des bagages.

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le transport jusqu'au lieu de rendez-vous et le retour,
- Les pique-niques de midi,
- L'éventuelle taxe de séjour qui peut vous être demandée par les hébergeurs (à régler sur place),
- Les éventuels suppléments "single" et/ou "1 seul participant",
- Les droits d'entrées des châteaux et musées,
- Les boissons et dépenses personnelles,
- Les assurances.

½ pension supplémentaire à Blois :

- en chambre double :	49 €
- en chambre individuelle :	65 €

MODIFICATION DE RESERVATION : ATTENTION !

Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de nuits supplémentaires en début ou en fin de randonnée doivent se faire obligatoirement à l'inscription et être spécifiées sur le bulletin de réservation.

Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.

COORDONNEES DE TAXIS :

- Taxi Appel à Blois :	02.54.78.07.65.
- Taxi Girard à Chaumont :	02.54.20.94.87.
- Taxi Colas à Bourré :	02.54.32..42.52.
- Taxi Buisson à Fougères :	02.47.23.86.14.
- Taxi Pillon à Cellettes :	02.54.70.37.66.

COORDONNEES DES CHATEAUX.

- Château de Blois :	02.54.90.33.33.
- Château de Chaumont :	02.54.51.26.26.
- Château de Chenonceau :	02.47.23.90.07.
- Château de Montrichard :	02.54.32.05.10 (SI)
- Les Mazelles à Thesée :	02.54.71.40.20.
- Château de Fougères :	02.54.20.27.18.
- Château de Gué Péan :	02.54.71.37.05.
- Château de Beaugard :	02.54.56.02.69.

BIBLIOGRAPHIE :

- Contes d'aujourd'hui des Châteaux de la Loire. De Ph. Martinet et de Martine Louvel. Éd. Vinarelle.
- 10 Récits des Châteaux de la Loire (pour les enfants). De Brigitte Coppin. Ed. Flammarion / Père Castor.
- Guide Vert des Châteaux de la Loire. Michelin.
- Les Châteaux de la Loire par GEO. Eve Sivadjan. Ed. Solar.
- Châteaux de la Loire. Collectif. Ed. Gallimard.
- Pays de la Loire. Claude Arz et Fr. Lebrun et Gaétan Duchatenet.
- Les Châteaux de la Loire de H. Grandmaison.

L'inscription à l'un des programmes sous entend l'acceptation des conditions générales de vente régissant les rapports entre entreprises de voyage et voyageurs, Loi du 13 juillet 1992 (décrets parus au J.O. du 17 juin 1994).

Elle implique par ailleurs l'acceptation des conditions particulières décrites ci-après.

Conditions particulières de vente

INSCRIPTION

Une inscription est prise en compte à réception d'un bulletin d'inscription signé et accompagné d'un acompte de 30%. Le solde étant généralement payable un mois avant le départ, si l'inscription intervient à moins de 6 semaines, la totalité est alors exigée.

ASSURANCES

Comprises dans les prix :

Assurance multi-risques, auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, couvrant :

- La responsabilité de LA BURLE et celle de ses animateurs,
- La responsabilité civile des participants pour dommages corporels et matériels,
- Les accidents : incapacité permanente, partielle ou totale, les frais médicaux et pharmaceutiques à la suite d'accidents.

Facturées séparément :

- Assurance annulation-interruption-bagages auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, contrat OPEN-ODYSSEE Police n° 58 394 996. Cette assurance est facturée séparément (2,5% du montant total de la facture). Chaque adhérent est ainsi protégé contre les risques graves d'accident, de maladie ou de décès de l'assuré, de son conjoint, des ascendants et descendants, ainsi qu'en cas de dommages matériels importants causés par incendie ou des éléments naturels atteignant l'intéressé dans ses biens propres et nécessitant impérativement sa présence, dans les 30 jours qui précèdent le départ jusqu'à la date de fin du séjour. Sont également couverts le vol, la destruction totale ou partielle, ou la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport, de vos bagages.

- Assurance Assistance-Rapatriement auprès de la Compagnie EUROP ASSISTANCE et correspondant à 1% du prix du séjour.

ANNULATION

Quelle que soit la raison de l'annulation, il y a nécessité de prévenir LA BURLE le plus rapidement possible par une déclaration écrite (lettre, email ou fax).

Pour un désistement plus de 30 jours avant le départ, les sommes versées sont remboursées, après déduction d'un forfait de 50 euros par personne pour frais de dossier.

À moins de 30 jours du départ, les frais d'annulation sont les suivants :

- 30 jours à 21 jours : 25%
- 20 jours à 8 jours : 50%
- 7 jours à 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Si l'annulation est justifiée et que vous avez contracté l'assurance, ces frais vous seront remboursés, déduction faite par l'assureur d'une franchise de 50 euros par personne.

Il arrive qu'un nombre insuffisant de participants ou un autre cas de force majeure entraîne l'annulation d'une randonnée ou d'un voyage. Vous serez prévenu de cette annulation au moins 21 jours à l'avance.

En même temps que l'annulation, il vous sera proposé une, deux ou trois solutions de remplacement.

Si aucune solution ne vous convient, il y aura alors remboursement intégral et immédiat. Cette annulation ne peut prétendre à indemnité.

RESPONSABILITÉ

LA BURLE ne peut en aucun cas se substituer à la responsabilité personnelle des adhérents, particulièrement en ce qui concerne les formalités de police et de santé et ceci à tout moment du voyage. D'autre part, agissant en qualité d'organisateur de randonnées, nous devons utiliser les services de divers prestataires (propriétaires de gîtes, organismes réceptifs, transporteurs...) LA BURLE ne peut être confondue avec ces derniers qui conservent leur responsabilité propre.

Enfin, tout séjour ou voyage interrompu ou abrégé sur décision de l'adhérent et pour n'importe quelle cause que ce soit, ne peut donner lieu à remboursement partiel.

CONTESTATION

Tout litige ou contestation est du ressort exclusif du Tribunal de Commerce d'Aubenas.